



JOURNANS

MAIRIE

01250 JOURNANS

Journans, le 28 mai 2020

COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 MAI 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-cinq du mois de mai, à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de JOURNANS s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. André TONNELIER, maire.

Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de présents : 11

Etaient présents :

Mesdames Magali DEBERTOLIS, Laurence GARNIER, Nadine LACOURTABLAISE et Dominique MORTIER

Messieurs Denis DARMEDRU, Christian GERAY, Patrice GROSBOIS, Yves PERRON, Georges PUVILLAN et Jacques VERMEULIN

Secrétaire de séance : Monsieur Denis DARMEDRU

L'ordre du jour est abordé.

ELECTION DU MAIRE ET DES ADOINTS

Maire : Monsieur André TONNELIER

1^{er} adjoin : Monsieur Yves PERRON

2^{ème} adjoin : Monsieur Denis DARMEDRU

3^{ème} adjoin : Monsieur Georges PUVILLAN

DROITS DE PRÉEMPTION URBAIN

Le Maire présente trois demandes d'acquisition d'un bien soumis à l'un des droits de préemption prévus par le Code de l'urbanisme concernant les parcelles suivantes :

1^{er} DPU :

- Parcelles B 803, 804, 805, 1812 et 1813 d'une contenance totale de 3 779 m² situées 7, rue de Boisserolles

2^{ème} DPU :

- Parcelles B 932, 933 et 934 d'une contenance totale de 155 m² situées 1, rue du Tilleul

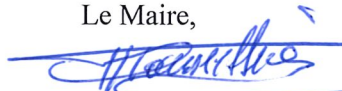
3^{ème} DPU :

- Parcelle B 1666 d'une contenance totale de 1032 m² situées 336, rue du Moulin

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de ne pas préempter dans le cadre de ces ventes.

Le maire lève la séance à 21 heures 00

Le Maire,


André TONNELIER

